

UFR sciences	Émissions en kg CO ₂ e	Émissions en Tonnes CO ₂ e	Incertitudes en kg CO ₂ e
Énergie			
- Gaz	936 894	937	91 350
- Électricité	334 762	335	38 664
Intrants			
- Papiers/ cartons	12 448	12	5 497
- Informatique	37597	37	22 558
Déplacements			
- Domicile -travail	199 397	199	98 892
- Dép. Pro. Voiture	38 637	39	9 285
- Dep. Pro. Train	858	1	515
- Dep. Pro. Avion	154 986	155	77 493
Déchets			
- CET	19 284	19	14 463
- Non banals	11 567	12	8 675

Antenne BEAUVAIS	Émissions en kg CO ₂ e	Émissions en Tonnes CO ₂ e	Incertitudes en kg CO ₂ e
Énergie			
- Gaz	217 306	217	21 187
- Électricité	22 184	22	3 638
Intrants			
- Papiers/ cartons	132	p.m	p.m
- Informatique	6 419	6	3 210
Déplacements			
- Domicile-travail	597 290	597	383 580
- Dép. Pro. Voiture	-	-	-
- Dep. Pro. Train	-	-	-
- Dep. Pro. Avion	-	-	-
Déchets			
- CET	890	1	606
- Non banals	-	-	-

IUT de BEAUVAIS	Émissions en kg CO 2 e	Émissions en Tonnes de CO2 e	Incertitudes en kg de CO 2 e
Énergie			
- Gaz	217 306	217	21 187
- Électricité	22 184	22	22 184
Intrants			
- Papiers/ cartons	5 900	6n.s.	2 596
- Informatique	n.s.		n.s.
Déplacements			
- Domicile -travail	390 670	391	192 397
- Dép. Pro. Voiture	1 859	2	446
- Dep. Pro. Train	12	-	-
- Dep. Pro. Avion	9 028	9	4 740
Déchets			
- CET	cf. Antenne	cf. Antenne	cf. Antenne
- Non banals	cf. Antenne	cf. Antenne	cf. Antenne

Bilan carbone

Le Grenelle 2 de l'environnement (article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement) fait obligation pour les personnes morales de droit public employant au moins 250 salariés de faire un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre⁽¹⁾ (BEGES) à compter du 31 décembre 2012.

Périmètre retenu

Le bilan carbone 2012 a porté sur deux sites de l'UPJV. Le site de l'UFR des sciences et le site de Beauvais qui comprend à la fois l'Antenne de Beauvais et l'IUT. Ce choix a été guidé par le fait que les deux sites avaient des caractéristiques très différentes.

Le premier site est situé à Amiens, il y a plusieurs laboratoires sur le site, les activités scientifiques entraînent des émissions de déchets spécifiques, les étudiants qui sont inscrits vont de la première année de licence au doctorat.

Le second site est délocalisé, les formations concernent essentiellement le tertiaire et il s'adresse à des étudiants de premier cycle.

Moyens mis en œuvre pour réaliser ce bilan carbone

Le bilan carbone a été réalisé à partir du logiciel « Bilan carbone » initialement créé par l'ADEME et repris par l'Institut de Formation Carbone (IFC). Ce logiciel permet, à la fois de faire un bilan carbone et un BEGES. Le chargé de mission développement durable de l'UPJV a suivi une formation bilan carbone à l'IFC lui permettant de gérer la préparation de ce bilan carbone. Pour récupérer toutes les informations nécessaires pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre, il a été fait appel à un groupe d'étudiants du master EADD (Ecosystèmes, Agrosystèmes et Développement Durable) pour lesquels ce travail est entré dans le cadre de l'UE *conduite de projet*.

¹ Le Grenelle 2 de l'environnement (article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement) fait obligation pour les personnes morales de droit public employant au moins 250 salariés de faire un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) à compter du 31 décembre 2012.

Apports de ce premier bilan carbone

L'établissement de ce premier bilan carbone visait deux objectifs.

1 - Faire un état des lieux (partiel) de la situation de l'UPJV en matière d'émission de gaz à effet de serre.

2 - Tester la faisabilité de ce bilan carbone en repérant les difficultés rencontrées en matière de récolte et de traitement des informations.

Les gros émetteurs de CO2

Les deux postes les plus émetteurs sont le chauffage et les déplacements.

Pour l'UFR de sciences, le chauffage est de loin le plus important, pour l'antenne et l'IUT et Beauvais, ce sont les déplacements domicile travail.

Plusieurs explications peuvent être avancées concernant ces chiffres.

UFR de sciences le poste chauffage est important à cause de la vétusté de certains bâtiments et à cause du chauffage spécifique de certains laboratoires.

Antenne et IUT de Beauvais, le poste trajet domicile travail est plus élevé car il y a une dispersion généralisée des habitats. Au contraire, à l'UFR de sciences, un certain nombre de membres du personnel et d'étudiants vivent sur Amiens même et utilisent plus fréquemment les transports en commun et les vélos. Ce constat ne peut qu'inciter l'UPJV à se mobiliser pour la rénovation des bâtiments visant une plus grande efficacité énergétique.

Apport et limites de ce premier bilan carbone

Apport

Même si cela ne fait que confirmer ce que l'on pressentait, il met en évidence les postes sensibles : chauffage et transports. Cela :

- permet de justifier et amplifier les mesures à prendre concernant la rénovation des bâtiments
- constitue une base de réflexion sur des sujets qui ne sont pas du seul ressort de l'UPJV (politique des transports par exemple)
- constitue le point de réflexion de départ sur des mesures simples à suggérer (quid du co-voiturage, adoption d'éco attitudes,...)

Limites

- ce bilan carbone, sur le plan des chiffres, est entaché d'un assez grand coefficient d'incertitude auquel il faudrait remédier si l'on veut, à l'avenir, être en mesure de faire des comparaisons dans le temps.